



## LE ROLE DES PARENTS D'ÉLÈVES AU COLLEGE ET L'ORGANISATION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le 28 mars 2019, comme convenu en réunion des représentants de parents d'élèves le 8 janvier dernier, une délégation de parents (Marie-Laure HOMMEL, Cynthia FLEURY et Claire CHARRUAUD) a rencontré la FCPE pour clarifier l'organisation et le rôle des parents d'élèves au sein Collège A. Camus de Frontenay Rohan-Rohan. En voici le retour :

### 1. L'organisation des instances de parents d'élèves

Le collectif de parents d'élèves d'un même établissement scolaire est réuni sous la forme d'un **Conseil Local**. Le conseil local est ouvert à tous (adhérents ou non à une fédération – ici FCPE).

Il permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative.

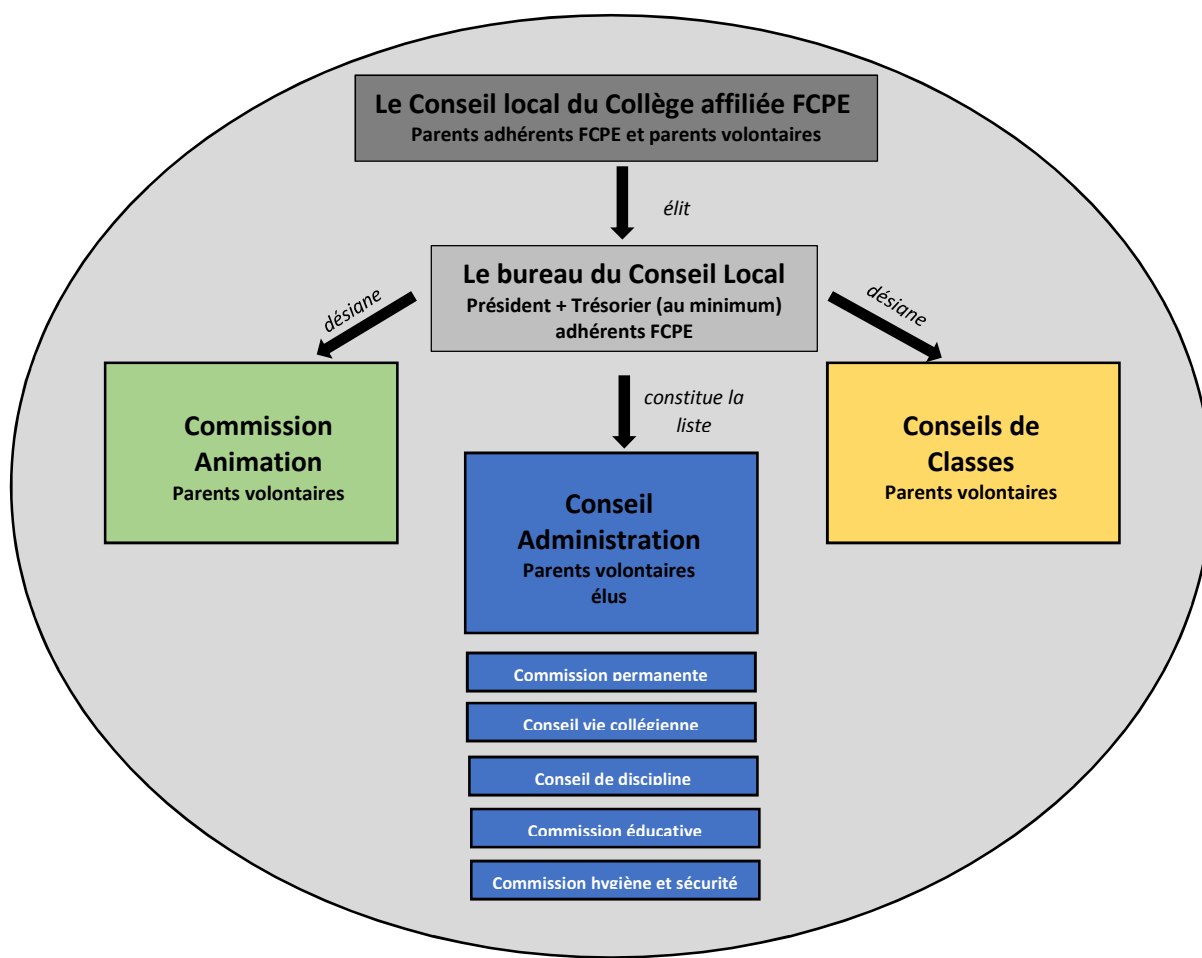
Constitué dès la rentrée scolaire par des parents volontaires, les décisions y sont prises de manière démocratique en **assemblée générale locale**.

Ces parents volontaires élisent un **bureau** constitué d'au moins un.e président.te et un.e trésorier.e comptant parmi les membres du conseil local et adhérents à la FCPE.

Ils vont agir au sein du collège de différentes manières.

**Le conseil local se décompose ensuite en 3 instances :**

- La **commission animation du collège** (communément appelée « APE ») : elle organise, prépare, et gère les animations ponctuant l'année scolaire : vente de chocolat, boum, conférence... Elle gère le budget correspondant.
- Le **collège des parents d'élèves au Conseil d'Administration** : ce sont des parents adhérents au Conseil local qui se présentent aux élections des représentants de parents d'élèves organisées mi-octobre. Le CA est constitué d'une liste de 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants) qui siègent aux différentes commissions de l'établissement :
  - Commission permanente (3 titulaires + 3 suppléants)
  - Conseil vie collégienne (1 titulaire + 1 suppléant)
  - Conseil de discipline (3 titulaires + 3 suppléants)
  - Commission éducative (1 titulaire + 1 suppléant)
  - Commission hygiène et sécurité (2 titulaires + 2 suppléants)
- Les **délégués aux conseils de classes** : ce sont des parents volontaires (maximum 2 titulaires et 2 suppléants) pour participer aux conseils de classe de leurs enfants. La liste et l'ordre des parents délégués sont établis par le Conseil Local qui transmet la liste à l'administration du collège. Ils ont un double rôle :
  - Transmettre au conseil de classe toutes remarques que les parents désirent formuler concernant la classe
  - Informer par un compte-rendu distribué aux parents des délibérations et conclusions du conseil de classe (de manière générale, non nominative).



## 2. La démarche à suivre pour préparer la rentrée 2019-2020

Au vu de cette disposition, et du manque d'organisation constaté cette année par notre inexpérience, il convient de préparer l'année prochaine dès à présent.

### Propositions d'un calendrier d'actions :

- ✓ **Mai 2019** : Solliciter une entrevue avec M. GACHIGNARD et Mme PAILLAT pour travailler conjointement et caler ensemble l'action des parents d'élèves + Le collège fera ensuite passer les informations sous Pronote dans l'espace "Communication".
- ✓ **Début juin 2019** : élaborer un flyer pour mobiliser les parents en vue de constituer le Conseil local du collège et les 3 instances pour 2019-2020 + caler une réunion à la rentrée 2019 (début septembre) pour mobiliser les parents d'élèves
- ✓ **Mi-juin 2019** : Etre présents en tant que représentants des parents d'élèves aux portes ouvertes destinés aux nouveaux 6<sup>ème</sup> pour diffuser les flyers + publication sur Pronote
- ✓ **Août 2019** : donner le flyer à intégrer au dossier de rentrée transmis à tous les élèves le jour de la rentrée
- ✓ **Début septembre 2019** : réunion avec les parents d'élèves pour recueillir des volontaires en vue de constituer le Conseil local et les 3 instances
- ✓ **Septembre 2019** : réunion du Conseil local pour élire le bureau
- ✓ **Fin septembre 2019** : rédaction de la profession de foi et constitution de la liste des parents candidats aux élections du CA et des délégués de parents d'élèves aux conseils de classes
- ✓ **Octobre 2019** : élections et préparation des actions d'animation de l'année